



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°37 DU SAMEDI 04/05/2024

Réunion du 29 avril 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Cédric MARY - 06 17 32 72 73
Vérifications rapports : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant CDA : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès M. MICHOT France, ancien arbitre, à l'âge de 103 ans... Le président et tous les membres de la Commission des Arbitres présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille.

A VOS AGENDAS

- samedi 25 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U15 uniquement les titulaires et non les stagiaires 2023-24
- dimanche 26 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U18 uniquement les titulaires et non les stagiaires 2023-24 ;
- 16 juin 2024 Saint-Joseph de 9h à 17h : module 8 = rassemblement de tous les arbitres stagiaires 2023-24 repas compris pris sur place. Merci par avance de remplir le formulaire envoyé par mail.
- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

INFORMATIONS ARBITRES

Les dossiers de renouvellement licences arbitres 2024-2025 paraîtront prochainement sur le PV rubrique arbitrage.

A l'attention de tous les arbitres stagiaires de la saison 2023/2024. Lorsque que vous êtes désignés sur vos 2 premières rencontres un accompagnateur est inscrit sur votre désignation. A défaut merci de bien vouloir appeler MEYER JRAD au 06/65/32/27/52 le plus rapidement possible afin de régulariser la situation.

PROMOTIONS FÉDÉRALES

La CDA est heureuse de porter à votre connaissance les promotions fédérales suivantes:

Toutes nos félicitations à **Benoît CHANDELIER**, notre CTDA, pour sa promotion au titre d'Arbitre Fédéral FUTSAL avec, en plus, une place de MAJOR. Sur les six candidats, seulement deux ont été admis sur le plan national, ce qui montre le haut niveau de sélection pour atteindre cette catégorie.

« Je suis sûr que cela aura un rejaillissement sur l'arbitrage ligérien pour lequel Benoît œuvre de par sa fonction professionnelle de CTDA » (Pascal Rebaud, président CDA).

Toutes nos félicitations également à **Sébastien DECITRE** pour sa promotion au titre de **Jeune Arbitre** de la **Fédération** (JAF). Sébastien devient le 4^{ème} JAF ligérien en 4 ans, ce qui n'était jamais arrivé précédemment. Il a suivi les traces de Vincent COLAUD, de Tahar CHALABI et, la saison dernière, d'Arthur TESSIER.

Signalons sa haute performance sur le terrain, Sébastien terminant MAJOR de son groupe au plan national. C'est la reconnaissance de la qualité de la formation ligérienne.

Ces promotions sont une très belle valorisation de l'arbitrage ligérien qui, à n'en pas douter, devrait montrer le chemin à suivre pour d'autres réussites.

ATTENTION

A l'approche de la fin de saison les arbitres de D1, D2, AA merci de bien vouloir veiller à faire les deux actions obligatoires qui vous incombent. Afin de vous éviter d'avoir un malus conformément au règlement intérieur.

Il n'y aura pas de dérogation.

COURRIERS RECUS

Grand Croix Lorette : demande d'un arbitre officiel pour la rencontre du 27 avril.

Toranche : rapport du club concernant les kilomètres pris par l'arbitre : l'arbitre va vous rembourser le trop perçu.

IMPAYES

M. SULBERT patrick : dossier traité.

M. MORAIS DIAS : dossier traité.